Commune de
Blonay – Saint-Légier
MUNICIPALITÉ

COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL

N/réf. : 10.03.04_2026

No 53-2026 – Séance du 1er décembre 2026

Bouclement du préavis n° 08-2018 (St-Légier-La Chiésaz) concernant l'élargissement et l'assainissement de la partie inférieure du chemin du Ressat, pour un montant total de CHF 472'000.-

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du bouclement du préavis mentionné ci-dessus, soit :

- **Elargissement et assainissement de la partie inférieure du chemin du Ressat, pour un montant total de CHF 472'000.-**

Préavis voté - Part à la charge de la Commune*	CHF	267'400.00
Montant dépensé	CHF	198'463.90
Montant non dépensé	CHF	68'936.10
Subvention ECA encaissée	CHF	8'399.00

Le montant non dépensé s'explique par la provision pour divers et imprévus non utilisée ainsi que par le report des travaux de remplacement d'une conduite d'eau, qui seront réalisés ultérieurement dans le cadre du projet de la Ville de Lausanne visant à remplacer les conduites d'eau potable traversant notre commune.

L'amortissement du préavis a été prévu sur 30 ans et est toujours en cours.

*Il a été déduit du montant la TVA pouvant être récupérée sur l'eau potable et les eaux claires.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic — Le secrétaire

S. Krebs — J.-M. Guex

Blonay, le 10 novembre 2026

Délégation municipale : M. Jacques Chevaley, municipal

Copie : Bureau du Conseil communal - Cogest - Service des finances